



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2020-318

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2020

# Sommaire

## **ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale**

R24-2020-11-02-012 - 2020-DG-DS-0002 RAA portant nomination du secrétaire général et des directeurs départementaux (3 pages)	Page 3
R24-2020-11-02-013 - 2020-DG-DS-0003 RAA décision portant délégation de signature du secrétaire général (6 pages)	Page 7
R24-2020-11-02-011 - 2020-DG-DS36-0001 décision portant délégation de signature au délégué départemental (5 pages)	Page 14
R24-2020-11-02-014 - 2020-DG-DS41-0001 décision portant délégation de signature (5 pages)	Page 20

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2020-11-02-012

2020-DG-DS-0002 RAA portant nomination du secrétaire  
général et des directeurs départementaux

**DECISION**

portant nomination de l'équipe de direction de l'agence régionale  
de santé Centre-Val de Loire

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative  
aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences  
régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent  
HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire  
à compter du 17 avril 2019 ;

**VU** la décision N° 2019-DG-DS-0001 en date du 17 avril 2019 portant  
nomination de l'équipe de direction de l'Agence régionale de santé Centre-  
Val de Loire ;

**VU** la délégation de signature au délégué départemental pour le département  
du Cher N°2019-DG-DS18-0003 en date du 24 octobre 2019 ;

**VU** la délégation de signature au délégué départemental pour le département  
de l'Eure-et-Loir N° 2020-DG-DS28-0002 en date du 29 juillet 2020 ;

**VU** la délégation de signature au délégué départemental pour le département  
de l'Indre N° 2020-DG-DS36-0001 en date du 2 novembre 2020 ;

**VU** la délégation de signature au délégué départemental pour le département  
de l'Indre-et-Loire N°2020-DG-DS37-0001 en date du 25 juin 2020 ;

**VU** la délégation de signature au directeur départemental pour le  
département de Loir-et-Cher N°2020-DG-DS41-0001 en date du 2 novembre  
2020 ;

**VU** la délégation de signature au délégué départemental pour le département  
du Loiret N°2019-DG-DS45-0003 en date du 24 octobre 2019 ;

**VU** la délégation de signature aux directeurs du siège de l'ARS N° 2020-DG-  
DS-0003 en date du 2 novembre 2020 ;

## DECIDE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont nommés à ce titre :

Monsieur Pierre-Marie DETOUR, directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur David CHAMPIGNEUX, secrétaire général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET, directrice de l'offre médico-sociale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame Sabine DUPONT, directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Madame le Docteur Françoise DUMAY, directrice de la santé publique et environnementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Matthieu LEMARCHAND, directeur de la stratégie de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Cédric DELZESCAUX, agent comptable de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

Monsieur Bertrand MOULIN, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Cher.

Monsieur Denis GELEZ, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir.

Monsieur Dominique HARDY, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans l'Indre.

Madame Myriam SALLY-SCANZI, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire de l'Indre-et-Loire.

Monsieur Eric VAN WASSENHOVE, directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire en Loir-et-Cher.

Madame Catherine FAYET, directrice départementale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire dans le Loiret.

ARTICLE 2 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, de la préfecture d'Eure-et-Loir, de la préfecture de l'Indre, de la préfecture d'Indre-et-Loire, de la préfecture de Loir-et-Cher et de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 2 novembre 2020  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire,  
Signé : Laurent HABERT

Décision N°2020-DG-DS-0002 enregistrée le 2 novembre 2020

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2020-11-02-013

2020-DG-DS-0003 RAA décision portant délégation de  
signature du secrétaire général

**DECISION**  
portant délégation de signature

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le code de la sécurité sociale ;

**VU** le code du travail ;

**VU** le code de la défense ;

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019;

**VU** la délégation de signature n°2020-DG-DS-0001 en date du 29 juillet 2020 ;

**VU** la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

**VU** l'arrêté du ministère de l'économie, des finances et de la relance en date du 9 octobre 2020 portant affectation de M. David CHAMPIGNEUX, agent comptable – secrétaire général de l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire ;

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre-Marie DETOUR en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de

Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du code de la santé publique, à l'exception:

- Des décisions administratives adressées aux parlementaires, aux cabinets ministériels et aux préfets ;
- Des documents arrêtant la planification régionale de la politique de santé prévus aux articles L 1434-1 à L 1434-5 du code de la santé publique.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre-Marie DETOUR, la délégation de signature sera exercée par :

- Monsieur David CHAMPIGNEUX pour ce qui relève du secrétariat général,
- Madame Sabine DUPONT pour ce qui relève de la direction de l'offre sanitaire,
- Madame le Docteur Isabelle ANNAHEIM-JAMET pour ce qui relève de la direction de l'offre médico-sociale,
- Madame le Docteur Françoise DUMAY pour ce qui relève de la direction de la santé publique et environnementale,
- Monsieur Matthieu LEMARCHAND pour ce qui relève de la direction de la stratégie.

À l'exception :

- des correspondances et décisions administratives adressées aux présidents des assemblées départementales et régionale et aux maires des villes chefs lieu,
- des décisions arrêtant la composition des instances régionales prévues à l'article L 1432-1 et à l'article L 1434-17 du code de la santé publique,
- de la saisine des juridictions administratives, judiciaires et financières
- des actes figurant en annexe 1.

Article 3 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sabine DUPONT, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Agnès HUBERT JOUANNEAU, directrice adjointe de la direction de l'offre sanitaire,
- Monsieur Cédric MARECHAL, directeur adjoint de la direction de l'offre sanitaire et responsable du département de gestion prévisionnelle des professionnels de santé.

Article 4 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès HUBERT-JOUANNEAU et de Monsieur Cédric MARECHAL, la délégation de signature qui leur est accordée par l'article 3 sera exercée par :

- Madame Charlotte LESPAGNOL RAPELLI, responsable du département financement et performance des établissements de santé, pour ce qui concerne son département,
- Madame Estel QUERAL, responsable du département de l'organisation de l'offre de soins, pour ce qui concerne son département,

- Madame Dominique BARTHELEMY, conseillère pédagogique et technique, pour ce qui concerne le département de gestion prévisionnelle des professionnels de santé.

Article 5 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle ANNAHEIM-JAMET, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Angélique MASI, responsable du département en charge de la population des personnes âgées, pour ce qui concerne son département,
- Madame Aurélie MAZEL, responsable du département en charge de la population des personnes handicapées et personnes en difficultés spécifiques, pour ce qui concerne son département,
- Monsieur Florent REVARDEL, responsable de l'unité transversale, pour ce qui concerne son unité.

Article 6 : en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise DUMAY, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Monsieur Judicaël LAPORTE, adjoint à la directrice, responsable du département de la veille et de la sécurité sanitaires,
- Monsieur Edmond GUILLOU, responsable du département de la prévention, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

Article 7 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Matthieu LEMARCHAND, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Monsieur le Docteur Blaise KAMENDJE, responsable du département observation des données de santé,
- Madame Ghislaine LEDE, responsable du département pilotage et innovation,
- Madame Sandrine LUCAS, responsable du département efficacité du système de santé.

Article 8 : en cas d'absence et d'empêchement de Monsieur David CHAMPIGNEUX, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 2 sera exercée par :

- Madame Anne PHILIPPON, pour ce qui concerne les actes relatifs au déroulement de carrière, aux recrutements et à la formation pour l'unité Ressources humaines,
- Monsieur Ludovic AUGUSTE, pour ce qui concerne les actes relatifs à la gestion du personnel et de la paye,
- Madame Emilie THIBAUT, pour ce qui concerne les actes relatifs à la gestion des instances représentatives,
- Monsieur Michel DEISS, pour ce qui concerne le département des affaires générales,
- Poste à pourvoir, responsable du département système d'information.

Article 9 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.

Fait à Orléans, le 2 novembre 2020  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire,  
Signé : Laurent HABERT

Décision n° 2020-DG-DS-0003 enregistrée le 2 novembre 2020

**Annexe 1 : actes et décisions exclus de la délégation de signature prévue à l'Article 2**

<b>Domaines / Missions</b>	<b>Actes et décisions</b>
<b>Domaines transversaux</b>	
Composition des instances de l'ARS	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Commissions de coordination Conseils territoriaux de santé
Projet régional de santé	Projet régional de santé Définition des territoires de démocratie sanitaire Définition des zones du schéma régional de Santé
Affaires juridiques	Saisine des juridictions administratives, judiciaires et financières Saisine de la chambre régionale des comptes Désignation parmi les personnels de l'ARS des inspecteurs et contrôleurs conformément aux dispositions de l'article L1435-7 du code de la santé publique
<b>Veille et sécurité sanitaires</b>	
Recherches biomédicales	Nomination des membres du comité de protection des personnes
Officines de pharmacie	Créations, transferts et regroupements
Santé environnementale	Marchés relatifs aux contrôles sanitaires des eaux
<b>Prévention et promotion de la santé</b>	
Allocation de ressources	Signature des contrats locaux de santé
<b>Offre de soins et gestion du risque</b>	
Planification	Projets territoriaux de santé mentale Programme pluriannuel régional de gestion du risque Avis sur les projets de santé des maisons de santé pluridisciplinaires CPOM des établissements sanitaires de référence
Autorisation d'activité de soins et d'équipements matériels lourds	Autorisation initiale Retrait d'autorisation Arrêté d'habilitation au service public
Fonctionnement des établissements publics de santé	Composition initiale des conseils de surveillance Signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les centres hospitaliers de référence (CHRU de Tours, CHR d'Orléans, CH de Bourges, Chartres, Dreux, Châteauroux, Blois, Agglomération montargoise) et les centres hospitaliers de psychiatrie Arrêtés portant approbation des conventions constitutives des groupements hospitaliers de territoire et leurs avenants

Allocation de ressources	Arbitrages sur la répartition des crédits Notification des sanctions suite aux contrôles T2A
Professions de santé	Composition du comité régional de la démographie des professions de santé
Personnels de direction des établissements publics	Evaluation des directeurs des établissements de référence
<b>Offre médico-sociale</b>	
Planification	Programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie et courriers de transmission à la caisse nationale solidarité autonomie
Autorisations	Publication des appels à projet Arrêtés d'autorisation des établissements et services médico-sociaux Arrêtés de fermeture et placement des personnes accueillies Transmission au gestionnaire du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est défavorable Courrier d'autorisation ou de non autorisation de mise en fonctionnement suite à l'avis défavorable de la visite de conformité
Allocation de ressources	Répartition des crédits de l'Etat et d'assurance maladie destinés au financement des établissements et services entre les territoires départementaux Rapports d'orientation budgétaire (ROB) Courrier de transmission de la campagne budgétaire annuelle à la caisse nationale solidarité autonomie Validation des dossiers retenus pour un financement sur le plan d'aide à l'investissement de la caisse nationale solidarité autonomie Autorisation des frais de siège sociaux des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) Autorisation des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des lits d'accueil médicalisés et des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues.

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2020-11-02-011

2020-DG-DS36-0001 décision portant délégation de  
signature au délégué départemental

**DECISION**  
portant délégation de signature au directeur départemental  
de l'agence régionale de santé de l'Indre

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le code de la sécurité sociale ;

**VU** le code du travail ;

**VU** le code de la défense ;

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

**VU** la décision N° 2019-DG-DS36-0003 en date du 24 octobre 2019 portant délégation de signature au délégué départemental l'agence régionale de santé de l'Indre ;

**VU** la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

**VU** l'arrêté du Ministère des solidarités et de la santé, Ministère du travail, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Ministère des sports en date du 4 mai 2020 portant changement d'affectation de Madame Anne DU PEUTY à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour exercer ses fonctions à la délégation départementale de l'Indre à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

## DECIDE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique HARDY en tant que directeur départemental de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de l'Indre à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisés dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique HARDY, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1er sera exercée par Monsieur Philippe VANSYNGEL, adjoint, responsable du département santé environnementale et déterminants de santé.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique HARDY et de Monsieur Philippe VANSYNGEL, la délégation de signature sera exercée par Madame Anne DU PEUTY, adjointe, responsable du département parcours, prévention, offre sanitaire et médico-sociale.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique HARDY, de Monsieur Philippe VANSYNGEL et de Madame Anne DU PEUTY, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de la santé environnementale par Monsieur Gilles SOUET, référent espace clos et environnement extérieur,
- Pour les domaines de la prévention, offre sanitaire et médico-sociale par Madame Christine LAVOGIEZ, référente territoriale prévention, promotion de la santé et par Madame Elodie FOUGERAY, référente territoriale personnes handicapées.

ARTICLE 5 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de l'Indre.

Fait à Orléans, le 02 novembre 2020  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire,  
Signé : Laurent HABERT

Décision n° 2020-DG-DS36-0001 enregistrée le 2 novembre 2020

**ANNEXE 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire**

<b>Domaines / Missions</b>	<b>Actes et décisions</b>
<b>Domaines transversaux</b>	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Courriers relatifs au secrétariat du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
<b>Veille et sécurité sanitaires</b>	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Information sans délai du préfet de tout évènement sanitaire présentant un risque pour la santé Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
<b>Prévention et promotion de la santé</b>	
Allocation de ressources	Tarifcation des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
<b>Offre de soins et gestion du risque</b>	
Fonctionnement des établissements publics de santé	Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge

	<p>Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local</p> <p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p>
Allocation de ressources	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Courriers d'accompagnement de ces arrêtés aux établissements, documents explicatifs des mesures prises.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires	Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale	<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>
<b>Offre médico-sociale</b>	
Autorisations	<p>Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable</p> <p>Courrier d'autorisation de mise en fonctionnement des établissements social et médico-social (ESMS) suite à avis favorable de la visite de conformité</p>
Allocation de ressources	<p>Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire</p> <p>Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat</p> <p>Contrôle et approbation des documents budgétaires</p> <p>Affectation des résultats constatés au compte administratif</p>

<b>Décisions individuelles</b>	
Personnels de direction des établissements publics	<p>Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2</p> <p>Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics</p> <p>Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2</p>
Professions de santé	<p>Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux</p> <p>Agrément des sociétés d'exercice libéral</p> <p>Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement</p> <p>Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger</p> <p>Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires</p> <p>Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires</p> <p>Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...)</p> <p>Gestion des certificats de décès</p>
Comité médical des praticiens	<p>Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif</p> <p>Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel</p> <p>Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques</p>

**ANNEXE 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1**

Département de l'Indre	<p>Centre hospitalier à Châteauroux</p> <p>Centre hospitalier La Tour Blanche à Issoudun</p> <p>Centre hospitalier à Le Blanc</p> <p>Centre hospitalier à La Châtre</p>
------------------------	---

ARS Centre-Val de Loire - Direction Générale

R24-2020-11-02-014

2020-DG-DS41-0001 décision portant délégation de  
signature

**DECISION**

portant délégation de signature au directeur départemental  
de l'agence régionale de santé de Loir-et-Cher

Le directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** le code de la sécurité sociale ;

**VU** le code du travail ;

**VU** le code de la défense ;

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 17 avril 2019 ;

**VU** l'arrêté ministériel MTS-0000074820 en date du 24 juillet 2017 portant changement d'affectation de Monsieur Éric VAN WASSENHOVE, à la délégation départementale de Loir-et-Cher à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 ;

**VU** la décision N° 2019-DG-DS41-0003 en date du 24 octobre 2019 portant délégation de signature au délégué départemental l'agence régionale de santé du Loir-et-Cher ;

**VU** la décision portant nomination de l'équipe de direction de l'ARS Centre-Val de Loire N°2020-DG-DS-0002 en date du 2 novembre 2020 ;

**VU** le contrat de travail signé le 4 avril 2020 entre l'ARS Centre-Val de Loire et Madame Ekaterina CHOBANOVA ;

## DECIDE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : La décision est arrêtée comme suit :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Éric VAN WASSENHOVE en tant que directeur départemental de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour le département de Loir-et-Cher à l'effet de signer les actes et décisions relatives à l'exercice des missions du directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L 1432-2 du Code de la santé publique et précisées dans l'annexe 1.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Éric VAN WASSENHOVE, la délégation de signature qui lui est accordée par l'article 1<sup>er</sup> sera exercée par Madame Christelle FUCHE, adjointe, responsable du département Santé environnementale et Déterminants de la santé.

ARTICLE 3 : En cas d'absence de Monsieur Éric VAN WASSENHOVE et de Madame Christelle FUCHE, la délégation de signature sera exercée par Madame Nathalie TURPIN, adjointe, responsable du département Parcours : Prévention, Sanitaire, Médico-Social.

ARTICLE 4 : En cas d'absence de Monsieur Éric VAN WASSENHOVE, de Madame Christelle FUCHE et de Madame Nathalie TURPIN, la délégation de signature sera exercée par Monsieur Christophe CHAUVREAU, Référent eaux potable et de loisirs.

ARTICLE 5 : En cas d'absence de Monsieur Éric VAN WASSENHOVE, de Madame Christelle FUCHE, de Madame Nathalie TURPIN et de Monsieur Christophe CHAUVREAU, la délégation de signature sera exercée :

- Pour les domaines de l'organisation prévention, sanitaire, médico-social, Madame Hélène CONS, référente territoriale personnes âgées, Madame Agnès QUATREHOMME, référente territoriale ambulatoire, Madame Caroline LESCENE, référente territoriale offre de soins, Madame Ekaterina CHOBANOVA, référente territoriale personnes handicapées et Madame Annick VILLANFIN, référente territoriale Prévention, Promotion de la Santé.
- Pour les domaines de la santé environnementale et déterminants de santé, Madame Hélène BOURHIS, référente espace clos et environnement extérieur.

ARTICLE 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire et du département de Loir-et-Cher.

Fait à Orléans, le 2 novembre 2020  
Le directeur général de l'Agence  
régionale de santé Centre-Val de Loire,  
Signé : Laurent HABERT

Décision n°2020-DG-DS41-0001 enregistrée le 2 novembre 2020

**ANNEXE 1 : liste des actes et décisions pour lesquelles une délégation de signature est donnée au directeur départemental de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire**

Domaines / Missions	Actes et décisions
<b>Domaines transversaux</b>	
Instances de l'ARS	Arrêtés de composition du conseil territorial de santé Courriers relatifs au secrétariat du conseil territorial de santé Publication au recueil des actes administratifs des décisions en relevant
Fonctionnement de la délégation territoriale	Correspondances et opérations de gestion courantes Gestion des plaintes : réception et délivrance de l'accusé de réception et actes d'instruction Conventions avec les établissements, relatives aux protocoles de signalement des situations de maltraitance
<b>Veille et sécurité sanitaires</b>	
Veille, sécurité et polices sanitaires	Information sans délai du préfet de tout évènement sanitaire présentant un risque pour la santé Déclaration d'activité de pratiques de tatouage par effraction cutanée et perçage corporel Autorisation de transport de stupéfiants et/ou de substances psychotropes (conformément à l'article 75 de la convention de l'accord de Schengen)
Santé environnementale	Désignation des hydrogéologues agréés
Prévention et Promotion de la santé	Injonction thérapeutique : établissement des listes de médecins relais, réception des demandes d'injonction du parquet et renvoi des usagers vers les médecins relais
<b>Prévention et promotion de la santé</b>	
Allocation de ressources	Tarification des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des appartements de coordination thérapeutique, des lits halte soins santé, des centres locaux antituberculeux, des centres de vaccination et des centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
<b>Offre de soins et gestion du risque</b>	
Fonctionnement des établissements publics de santé	Modification de la composition des conseils de surveillance Modification de la composition de la commission d'activité libérale Composition des Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Décision fixant la liste des médecins autorisés à intervenir à l'hôpital local

		<p>Décision nommant le médecin responsable de la coordination des activités médicales de l'organisation de la permanence médicale de jour comme de nuit et de la mise en œuvre de l'évaluation des soins à l'hôpital local</p> <p>Autorisation d'exercer une activité libérale par un praticien hospitalier</p> <p>Autorisation temporaire d'exercer en qualité d'aides soignants ou infirmiers pour les étudiants en médecine</p> <p>Tutelle et contrôle de légalité sur les actes</p> <p>Arrêté fixant la composition et convocation relatives au CODAMUPSTS</p>
Allocation de ressources	de	<p>Arrêtés fixant les recettes d'Assurance maladie pour les autres établissements que ceux figurant à l'annexe 2.</p> <p>Courriers d'accompagnement de ces arrêtés aux établissements, documents explicatifs des mesures prises.</p> <p>Notification des tarifs journaliers de prestations aux établissements publics de santé</p>
Transports sanitaires		Validation des tableaux de garde ambulancière
Démographie médicale		<p>Signature des contrats d'aide à l'installation pour les médecins libéraux prévus dans le cadre de la convention médicale (CAIM, COSCOM, COTRAM, CSTM)</p> <p>Signature des contrats incitatifs conventionnels pour les professionnels de santé libéraux (orthophonistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes)</p>
<b>Offre médico-sociale</b>		
Autorisations		<p>Transmission au gestionnaire de la CARSAT et à la CPAM du PV de la visite de conformité lorsque l'avis est favorable</p> <p>Courrier d'autorisation de mise en fonctionnement des établissements social et médico-social (ESMS) suite à avis favorable de la visite de conformité</p>
Allocation de ressources		<p>Décisions relatives aux dépenses autorisées des établissements et services dans le cadre de la procédure contradictoire</p> <p>Arrêtés de tarification pour les établissements et services relevant d'un financement de l'assurance maladie ou d'un financement de l'Etat</p> <p>Contrôle et approbation des documents budgétaires</p> <p>Affectation des résultats constatés au compte administratif</p>
<b>Décisions individuelles</b>		
Personnels de direction des		Evaluation des personnels de direction des établissements publics autres que ceux figurant à

établissements publics	l'annexe 2 Octroi des autorisations d'absence et des congés des personnels de direction des établissements publics Désignation des directeurs intérimaires pour les établissements publics autres que ceux figurant à l'annexe 2
Professions de santé	Inscription sur la liste des sociétés civiles professionnelles d'auxiliaires médicaux Agrément des sociétés d'exercice libéral Enregistrement des diplômes et délivrance d'attestation d'enregistrement Délivrance d'attestation de reconnaissance de diplôme étranger Agrément des personnes effectuant des transports sanitaires Autorisation de mise en service des véhicules affectés aux transports sanitaires Tout contrat avec les transports sanitaires (CAQS...) Gestion des certificats de décès
Comité médical des praticiens	Arrêté fixant la composition du comité médical consultatif Mise en congés de longue maladie ou de longue durée des praticiens hospitaliers exerçant à temps plein ou à temps partiel Autorisation de l'exercice de ces praticiens à mi-temps pour des raisons thérapeutiques

**ANNEXE 2 : Etablissements de santé visés par les exceptions énoncées en annexe 1**

Département du Loir-et-Cher	Centre hospitalier à Blois Centre hospitalier à Romorantin Centre hospitalier à Vendôme
-----------------------------	---